

Statement

Minister for
International
Trade



Déclaration

Ministre du
Commerce
extérieur

90/56

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

SOUS EMBARGO JUSQU'À 20 HEURES

NOTES POUR ALLOCUTION

DU MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

JOHN C. CROSBIE

À LA 47^E ASSEMBLÉE ANNUELLE DE

L'ASSOCIATION DES EXPORTATEURS CANADIENS

HALIFAX (NOUVELLE-ÉCOSSE)

Le 1er octobre 1990